

Programme ADRsportRED

Montréal, 14 octobre 2003

Chers membres de la communauté sportive canadienne,

Suite à l'expérience acquise depuis les débuts du programme ADRsportRED (ci-après le « Programme ») en décembre 2001, le comité-aviséur du Programme a décidé de réviser le Code de procédure ADRsportRED.

Une commission légale a été créée pour les fins de ce projet. Cette commission légale est composée des membres suivants : Me Richard W. Pound (arbitre et président de la commission légale), Me L. Yves Fortier et Me Richard H. McLaren (co-arbitres en chef du Programme) et Me Gordon Peterson (président du comité-aviséur du Programme).

La commission légale requiert maintenant vos commentaires : faites-nous part de votre expérience et des modifications que vous souhaiteriez voir apporter au Code de procédure ADRsportRED. Pour ce faire, veuillez visiter notre site web, au www.adrsportred.ca, et cliquez sur « Commentez notre Code de procédure ADRsportRED » dans la section « Dernière Heure » à droite de la page d'accueil. Vos commentaires seront acceptés jusqu'au vendredi 31 octobre 2003 à 17h00.

La commission légale et le comité-aviséur du Programme vous remercient de votre collaboration à bâtir un système de prévention et de règlement des différends sportifs à la hauteur des attentes de la communauté sportive canadienne.

Dans l'attente de recevoir vos commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

À bientôt,

Me Benoit Girardin
Directeur exécutif
Programme ADRsportRED
Tél : 514.733.6697
1.866.733.7767 – sans frais
Fax : 514.745.0602
bgirardin@adrsportred.ca